

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 91 (1946)
Heft: 2

Artikel: L'armée dans la discussion publique
Autor: Probst, Rudolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

91^e année

N^o 2

Février 1946

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

L'armée dans la discussion publique

De plus en plus la presse quotidienne attire l'attention de ses lecteurs sur les questions que soulève la réforme de l'armée, telles que la société des officiers les a notamment formulées en thèses particulièrement énergiques en vue de la discussion. Et, dans cet ordre d'idées, elle exprime parfois le regret que, jusqu'ici, les militaires de carrière n'aient pas participé au débat public et que le Département militaire fédéral se cantonne aussi dans une extrême réserve (consultez l'article d'un officier de l'état-major général paru dans le *Bund*, édition du soir du 19 novembre 1945). L'auteur insiste avec raison sur le fait que, jusqu'à maintenant, la discussion générale n'a porté que sur des comparaisons avec les armées étrangères, qu'elle est restée à la surface du problème, et n'a guère touché qu'à la démocratisation de l'armée, aux rapports entre officiers et soldats, et à la suppression de certaines formes militaires. C'est aussi notre impression. Mais nous y

voyons précisément le motif du silence observé par les hommes compétents et par le Département militaire fédéral. En s'imposant cette réserve à bon escient, ils montrent précisément qu'ils ont le sentiment de leur responsabilité. A une époque où se posent pour nous tous des questions qui seront peu à peu décisives pour la réorganisation de notre Armée, ils ne veulent pas prendre position prématulement dans cette controverse et ont garde de se laisser détourner de l'essentiel par des formules brillantes et creuses.

Certes il est nécessaire, voire indispensable, que notre peuple soit éclairé, renseigné avec précision sur la question de la réforme de notre armée ; et il faut que ces explications lui soient données par les autorités et, autant que possible, par des spécialistes de la chose militaire. Nous pensons que cela va de soi comme il tombe sous le sens qu'un contact étroit entre l'armée et la presse est nécessaire à cet effet. A vrai dire, on conçoit que les officiers de carrière éprouvent quelque répugnance pour ce débat, ou ne s'y engagent qu'avec des restrictions : cela s'explique par l'attitude, si souvent due au hasard, des organes de l'opinion publique en regard des problèmes militaires. Cependant, la presse suisse n'est-elle pas la voie naturelle par où peuvent parvenir à l'opinion saine du pays les pensées et les préoccupations des soldats fidèles à leur mission ?

De part et d'autre, on devrait être convaincu que l'honnête homme ne refuse jamais son concours à une bonne cause, dont les tenants savent lui inspirer confiance et lui démontrer qu'ils tiennent à sa collaboration. Il faut donc chercher et créer, plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, des relations de confiance et d'amitié mutuelles entre la presse et l'armée. C'est le moyen d'amorcer un travail commun, dont nous sommes encore incapables d'apprécier la valeur, sur la base d'expériences que des malentendus réciproques ont souvent fait dévier.

Dans l'article précédent, l'auteur parle d'une muselière qu'on aurait tenté d'imposer aux spécialistes les plus compétents,

officiers instructeurs et officiers d'état-major ; il soutient que le bienfait de la critique publique et de la libre expression des opinions est entièrement méconnue de l'administration militaire et de certains commandants supérieurs. Cela appelle une rectification. Il y a entre les officiers instructeurs, les officiers d'état-major général, et tout ce qui touche à notre défense nationale un étroit rapport d'obligation. Le service les oblige plus qu'il n'oblige personne. De par leur situation, chacun assume tacitement, mais consciemment, les obligations les plus impérieuses. Quelques rappels discrets et occasionnels de ce devoir : voilà, à ce que je sais, le seul baillon qu'on ait mis sur leur bouche. Et des rappels formulés avec quelques ménagements ! c'est ce qu'atteste un ordre du chef de l'état-major de l'armée du 2 février 1945 où il est dit que « les officiers d'état-major général ont comme tout autre citoyen le droit d'exprimer librement leur opinion ». Cependant, lorsque ces officiers exercent ce droit en donnant oralement ou par écrit leur opinion sur des points importants de notre défense nationale, leur situation militaire exige une certaine prudence. D'aucuns, qui n'ont pas toujours observé cette prudence, se sont attiré non plus des rappels, mais des avertissements. C'est probablement à quoi l'on veut faire allusion quand on nous parle de muselière !

Du reste, que ce soit dans le domaine militaire, ou en politique ou dans les questions économiques, trop de gens se sentent la vocation de publier leurs opinions et leurs jugements personnels. Or, ici comme ailleurs, il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus ! Et, à côté de nombreuses suggestions et appréciations rigoureusement objectives et fondièrement utiles, combien n'a-t-on pas entendu de propositions et de critiques de pur sentiment, sans vues profondes et larges, qui ne touchaient qu'à l'extérieur et à la forme, sans aucune connaissance solide des données du problème. Celui qui se sent la vocation d'un pionnier, et qui prétend participer à l'organisation de notre instruction militaire, doit tout d'abord

remplir certaines conditions qui garantiront le désintéressement de son jugement et de ses conseils, la sincérité de ses intentions — servir l'armée seule — et le réalisme de son propos : des suggestions pratiquement applicables et adaptées à nos possibilités. Car celui qui reste dans les abstractions, dédaignant la réalité vivante, ne fait rien pour notre armée, pas plus que celui qui se précipite avec passion vers tout ce qui est étranger. Celui qui prétend apporter une pierre à l'édifice de notre défense nationale ne doit pas avoir d'arrière-pensée : à une profonde compréhension du sujet, il doit joindre une parfaite connaissance de nos besoins particuliers. Et si parfois des donneurs de conseils par trop indiscrets ont reçu des avertissements donnés en toute tranquillité, ces avertissements provenaient du sentiment profond de notre responsabilité à l'égard de notre armée et de notre peuple. *En revanche, toutes les fois que des vœux et des propositions ont été adressés aux autorités compétentes par des citoyens conscients de leur responsabilité, ceux-ci ont pu avoir la certitude que leur collaboration était non seulement appréciée, mais véritablement bienvenue. Cela est, et cela sera toujours le cas.* Il n'est pas besoin de justifier plus longuement l'affirmation que le débat public sur tout ce qui touche à notre défense nationale exige une certaine retenue, même en temps de paix, surtout à notre époque de grande incertitude et de grande insécurité.

Cependant, il faut encore rappeler une chose à ceux qui, dans leur hâte et leur désir des solutions rapides et extrêmes, sont prêts à couper tous les ponts qui nous relient au passé, à renier catégoriquement ce qui existe, et à se donner complètement à ce qui est nouveau et frappant, donc séduisant. Si tout sur la terre est soumis à la loi de l'évolution, aucun progrès véritable n'est cependant possible s'il n'a un point de départ ferme et bien assuré ; sinon, il se perd dans l'incertitude. Les hommes qui n'ont pas le sens de cette nécessité ressemblent à l'aventurier à qui manquent les notions de proportion et de relativité. Mais l'homme réfléchi considère

deux choses : Tout d'abord les acquisitions et les conquêtes du travail acharné et infatigable de ses devanciers. Il sait que seule la connaissance de ce qui fut, de ce qui a crû sur son propre fonds, forme le sens de l'actuel et du futur. Il comprend que son regard et ses investigations doivent aller bien au delà de la prochaine étape, car le progrès ne consiste pas à aller au jour le jour sans un plan de voyage, mais à marcher énergiquement vers le but. Les grands problèmes doivent être abordés comme le varappeur aborde le rocher : sans perdre de vue sa haute destination, il ne fait pas un pas ni un rétablissement sans s'être assuré d'une base solide. Le grimpeur entraîné sait par expérience qu'on ne peut impunément négliger certains préparatifs et certaines mesures dont la nécessité demeure constante. De même le conducteur de troupe sait que, malgré les différences apparemment essentielles, le principal ne change pas, et que certains principes se moquent de toute interprétation arbitraire et de toute entorse. On peut, peut-être, les enrichir d'aspects inédits, par de nouvelles interprétations et de nouvelles formules, mais leur substance n'en est pas touchée. Selon les circonstances particulières et le développement incessant de la technique, c'est tantôt un point de vue, tantôt un autre qui passe au premier plan. Mais avec le temps, tout se clarifie, et l'évidence de ces principes relègue, souvent très vite, tout l'accessoire au second plan.

On constate alors justement que l'ignorant du passé, qui se fonde sur les circonstances du moment, ne sait pas s'orienter et se laisse aisément égarer par l'apparence éblouissante, mais trompeuse. Aussi devons-nous regarder en avant et en arrière, mesurer calmement et sûrement les réalités anciennes et éprouvées, et examiner sans préjugés ce qui est nouveau, dans sa plénitude difficile à circonscrire. De cette manière, on conserve les valeurs stables, on retranche ce qui est vieilli, on ouvre la porte aux exigences de la nouveauté, en harmonisant intelligemment le tout. On ne renverse pas la hiérarchie des

valeurs, et on ne met pas l'accent sur le passager et l'accessoire.

Ces considérations pourraient peut-être éveiller ici ou là l'impression que l'on se ferme plutôt aux nouveautés, ou qu'en tout cas l'on adopte à leur égard une position très critique. Ce serait aussi inexact que possible. L'examen des expériences qui nous sont accessibles doit se faire sous autant de faces qu'en présente la réalité de la guerre elle-même. Ainsi, nous renconterons des contradictions criantes souvent juxtaposées. Il faut leur laisser leur existence et leur importance. Toute expérience humaine est en effet subjective, a pour chacun un autre visage, et par conséquent une autre échelle de valeurs. A cela s'ajoute le règne incontrôlable de l'imagination humaine, les frontières si diverses, mais toujours étroites de la mémoire, et enfin, la structure différentielle de la personnalité en général : chacun tire des événements et des expériences de la guerre ce qui lui tient à cœur et ce qui lui importe. Ainsi, les possibilités d'appréciation et d'interprétation sont illimitées. Preuve en soit l'inconciliabilité des descriptions faites après la guerre par des personnes compétentes et objectives ayant participé aux mêmes événements. Il s'ensuit que l'on doit accueillir et apprécier les expériences de la guerre avec une prudence peu commune. Sans une connaissance des circonstances particulières, voire des purs hasards au milieu desquels ils ont vu le jour, les cas et les jugements d'espèce ne doivent jamais conduire à des conclusions qui se voudraient générales. Il faut de même une grande prudence pour apprécier et juger les performances et les particularités des armées étrangères. Sans une connaissance approfondie de toutes les données et de toutes les conditions, des conclusions erronées sont facilement possibles.

Nous sommes aujourd'hui, dans tous les domaines, au cœur d'une période de transition. Plus grande est notre responsabilité, plus nous devons examiner avec conscience et profondeur les nouveautés qui nous sont proposées et plus nous devons mettre de soin dans l'élaboration et l'application

pratique de nouvelles doctrines. La hâte et la précipitation ne seraient pas dans notre manière. Aussi ne devons-nous pas nous permettre une telle attitude, pour de nombreuses raisons de fait. Mais il est permis de rappeler ici quelques principes, précisément aujourd'hui, parce qu'ils sont immuables :

1. Plus l'appareil technique de la guerre est imposant, plus il est important de tenir ferme à cette vérité que la guerre restera toujours une forme de l'activité humaine et qu'aucun machinisme ne pourra jamais faire perdre sa valeur à l'enjeu de la personnalité. L'homme qui a été formé pour être un combattant doit, certes, être techniquement instruit au mieux sur l'emploi de l'équipement et des armes ; il doit aussi savoir qu'un adversaire futur appliquera des moyens militaires qui lui sont peut-être totalement inconnus. En même temps, il doit être pénétré de la conviction que tout moyen technique et tout l'appui qu'on en peut attendre peuvent l'abandonner un jour, mais que sa cause ne sera jamais perdue que quand il l'abandonnera lui-même. Cette vérité est la même pour tous et vaut pour les chefs de tous grades. C'est pourquoi la tâche la plus importante de notre éducation et de notre instruction militaires est, aujourd'hui comme naguère, la suivante : fortifier les valeurs personnelles et la conscience qu'a l'homme de sa force propre et de ses propres possibilités d'action. Ainsi seulement, le rapport de l'homme au matériel acquiert son véritable sens : l'homme est le maître, le matériel son serviteur. Miser sur l'esprit humain, cela seul assure la maîtrise du matériel et préserve en même temps du danger de le sous-estimer.

2. L'expérience de la guerre et l'éducation militaire du temps de paix doivent être réunis en une synthèse rationnelle. Une chose doit être claire, c'est que tout ce qui est en rapport avec l'expérience de la guerre et les impressions qui y sont vécues a son véritable fondement dans la nature même de la guerre. Mais cette nature ne peut jamais s'exprimer dans la formation du temps de paix. Car le facteur qui influence tout,

à savoir le rôle effectif de l'ennemi, nous manque, et ne peut être représenté par aucun procédé, ne fût-ce qu'à titre d'indication. Cela conduit à l'une des conséquences les plus importantes dans l'examen de la formation militaire du temps de paix. C'est à savoir que celle-ci n'a jamais à agir dans le sens d'une *imitation* de la guerre, mais bien toujours dans celui d'une *préparation à la guerre*. Ou, pour nous exprimer autrement, disons que, quels que soient le sérieux et la peine que l'on se donne en temps de paix, on ne peut faire que ce sérieux soit *réalité*. Certes, dans l'école militaire du temps de paix, on doit créer des situations lors des tirs de combat, des exercices et des manœuvres, qui exigent du commandement comme de la troupe un haut degré de mobilité intellectuelle et corporelle, de volonté « d'en mettre », et l'absence de toute arrière-pensée. On doit prendre des mesures qui contraignent à se développer la force de décision et la volonté du chef. On le placera devant la nécessité de trouver partout et toujours, rapidement et sûrement, le moyen efficace qui conduira la troupe à se rendre indépendante, à agir par elle-même, à trouver ainsi la joie de servir et le sens de la responsabilité partagée. De cette manière, on peut créer jusqu'à un certain point l'atmosphère de la guerre ; l'aptitude des chefs et le rendement de la troupe peuvent être placés devant une épreuve concluante. Et plus la force et la volonté se déploient d'une façon décisive, plus les participants sont entraînés irrésistiblement, plus ils ressentent d'une façon durable la nécessité de ce qu'on exige d'eux. Mais celui qui voudrait davantage, celui qui attend une image fidèle des réalités de la guerre, celui-ci en demande trop, car, au total, il ne s'agit que de vaincre des difficultés et des conflits, il ne s'agit que de performances qui restent dans les limites de ce qu'on peut attendre et supporter, et il ne s'agit jamais des exigences de la guerre, impossibles à représenter. Pour cette raison, on ne peut pas, des performances et des résultats de l'éducation en temps de paix, conclure sans condition à leur vérification

en temps de guerre ; car le dernier mot, et celui qui sera décisif, reste en dehors des possibilités de notre instruction.

Il n'y a qu'un domaine dans lequel nous puissions, même en service de paix, satisfaire aux exigences de la guerre, c'est dans *l'éducation et la conduite de l'homme*. Ceci reste l'essentiel, la notion de la *responsabilité*, toujours égale à elle-même. Ici intervient aussitôt le concept de « soldat », qu'il faut distinguer du concept : « militaire ». Ce dernier comprend la valeur technique et parle plus de la forme que du contenu. La conception de « soldat », en revanche, ouvre la voie du vrai et de la réalisation, car elle contient en elle la somme des qualités et des vertus déterminantes chez le chef, la troupe et, par dessus tout, le peuple, pour la conduite à tenir à la guerre.

Tels sont, en lignes simples, mais nettes, le principe et le critère qui doivent régir l'éducation et l'instruction en temps de paix. Il y a là place pour la conservation de ce qui est et de ce qui est éprouvé, comme pour la création de nouveautés indispensables. Une armée qui élève et instruit ses membres dans cet esprit peut prétendre faire des *soldats*. Elle atteint alors ce qu'on peut atteindre en temps de paix, la mise en action de toutes les forces. Exiger davantage serait demander l'impossible ; exiger autre chose, serait se fourvoyer.

3. Pour conclure, une petite remarque encore sur les rapports qui existent entre le chef, la troupe, le supérieur et le soldat, qui, aujourd'hui, font l'objet de tant de gloses et de tant de critiques hâtives. Il y a un seul mot qui contient et épouse toute la matière : *confiance*. Là où elle existe, les rapports sont bons, quel que soit leur aspect dans le détail ; là où elle manque, tout est perdu quand bien même la plus grande intimité régnerait dans les contacts réciproques. Ici précisément, l'aspect extérieur peut mentir de la façon la plus remarquable, et il serait particulièrement dangereux de vouloir créer par quelque mesure extérieure ce que l'on ne se sent pas capable de créer en esprit.

Colonnel-divisionnaire RUDOLF PROBST.